

# GRAN

# Gouzie

MAGAZINE MUNICIPAL DE LA VILLE DU GOSIER



FRANCE  
STATION  
NAUTIQUE  
Le Gosier

#24

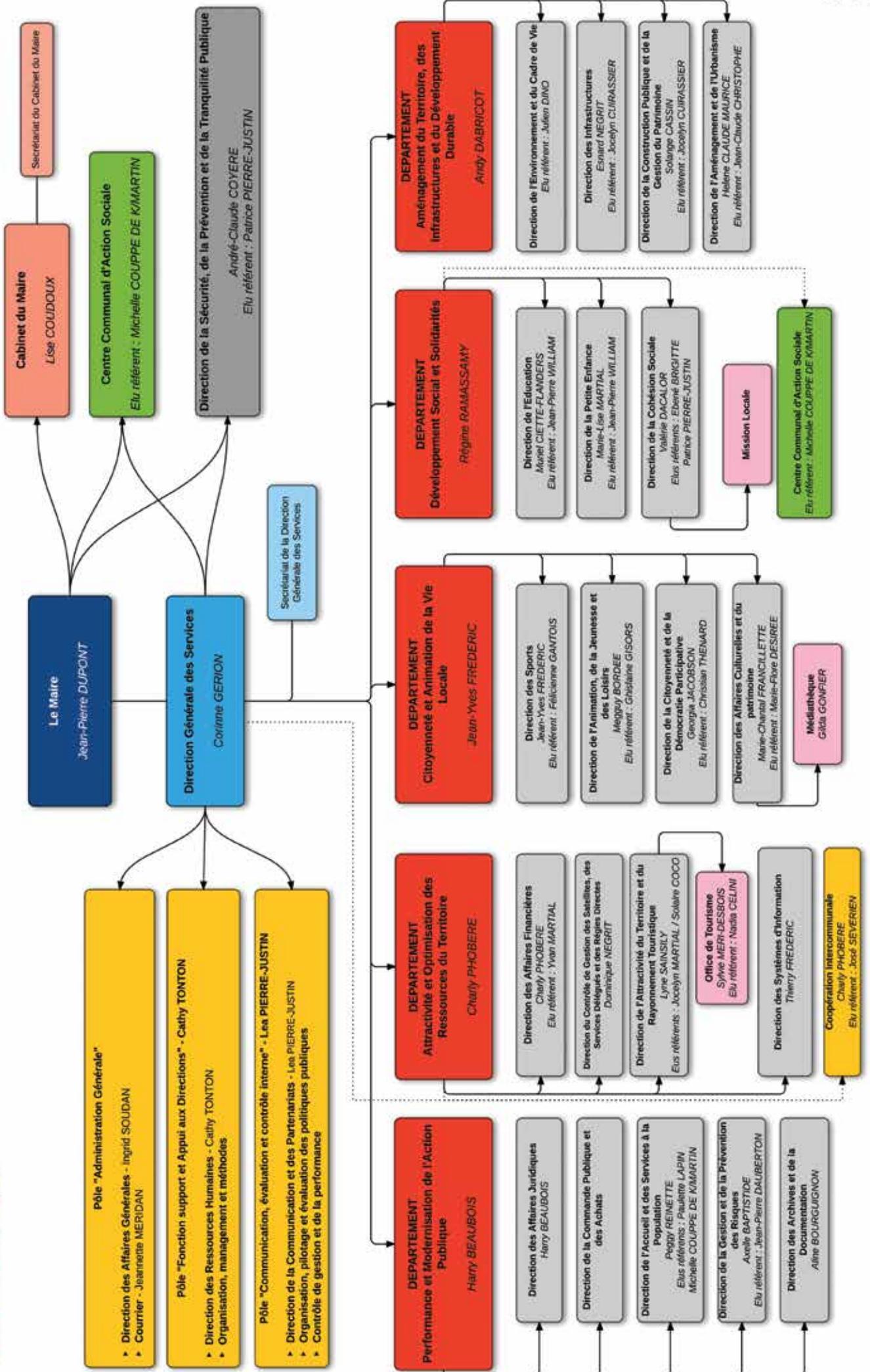


Focus

## GOZIÉVAL 2016

- ▶ Le budget 2016 : responsabilité et ambition
- ▶ Conférence débat : « L'impairtalité dans la modernité »

# Organigramme des services de la Ville du Gosier





# Edito du Maire

***“Aujourd’hui, je choisis de vivre dans la lumière de mes espoirs plutôt que dans l’ombre de mes doutes.” - Ray Davis***

*2015 a été une année difficile, pour les Hommes comme pour les collectivités. Cependant, en dépit d’un contexte toujours contraint, je veux voir en 2016 l’espoir d’une année meilleure, plus fructueuse pour chacun d’entre nous et, bien sûr, pour la Ville du Gosier.*

*Diriger une collectivité telle que Le Gosier, c’est bien sûr un honneur, mais c’est surtout une très grande responsabilité. Aujourd’hui, la Ville est, j’en suis sincèrement et profondément convaincu, bien gérée. Cependant elle ne peut se contenter d’un satisfecit, alors que le pays tout entier connaît une dégradation générale des finances publiques. Ainsi, plutôt que d’attendre “et voir”, je préfère prendre résolument le parti de l’action et de l’anticipation.*

*La nomination, au 1<sup>er</sup> juillet 2015, de la nouvelle Directrice Générale des Services, Corinne Gerion, a été l’occasion de repenser l’organisation et le fonctionnement de la collectivité. Une étape indispensable pour faire des termes de performance, d’efficience et bien sûr d’efficacité les maîtres-mots de l’administration communale.*

*Satisfaire toujours mieux et toujours plus les usagers, adapter notre action et notre fonctionnement, administrer dans le cadre de politiques publiques cohérentes pour mettre fin au coup par coup : telles sont quelques unes des grandes lignes du projet d’administration adopté par la collectivité fin décembre 2015.\**

*2016, je le crois, sera une année de refondation. N’hésitez pas à porter votre contribution à cet édifice : les Conseils de Quartiers et les associations sont autant de structures qui sont ouvertes à tous pour participer à ces améliorations. J’ai une pensée particulière pour la jeunesse, largement mise en avant lors des dernières manifestations de la collectivité : poursuivez assidûment vos rêves, travaillez dur et les résultats seront là.*

*Plus que jamais, l’heure est à la rigueur, ce qui n’exclut ni la solidarité, ni l’enthousiasme. Et nous nous tiendrons à vos côtés pour faire éclore les plus beaux projets.*

**Jean-Pierre DUPONT**  
**Maire du Gosier**

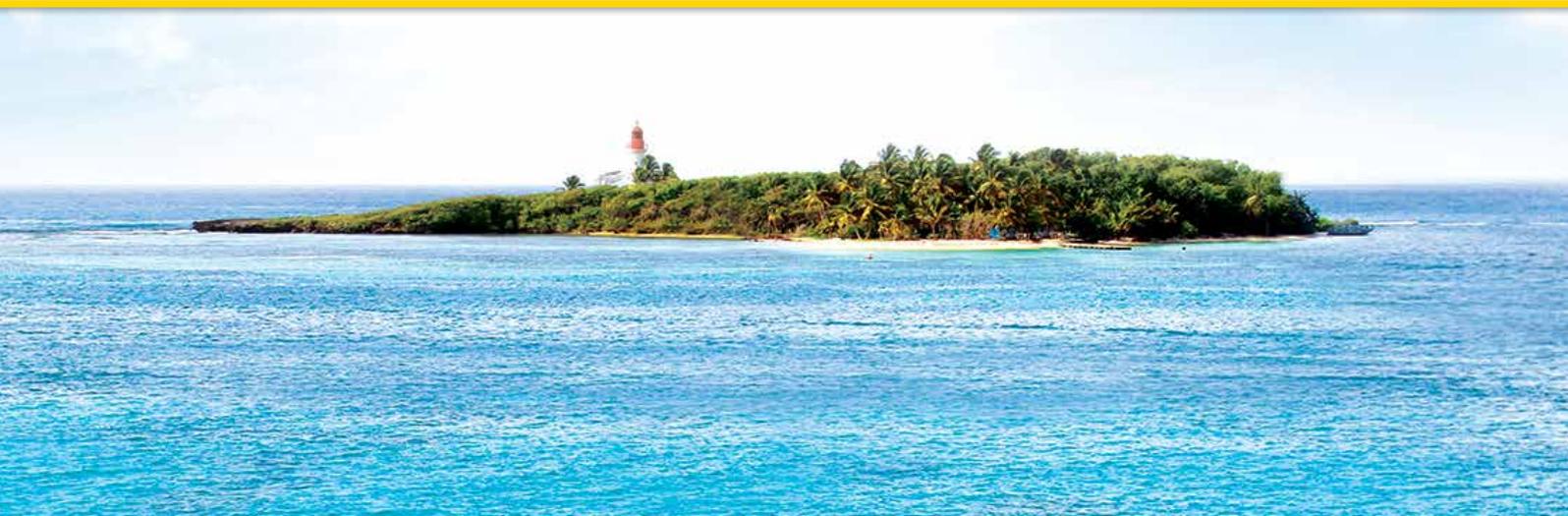


\* Voir organigramme ci-contre.

# SOMMAIRE

## FLASH ASSEMBLÉES (pages 7 à 14)

· Conseil Municipal	
· Approbation du projet de plan local d'urbanisme (PLU) .....	7
· Projet d'extension et de réhabilitation du cimetière communal .....	7
· Convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens entre la ville du gosier et l'office de tourisme du gosier .....	7
· Aide spécifique rythmes éducatifs: autorisation de signer la convention de partenariat avec la caisse d'allocations familiales de la guadeloupe ....	7
· Réforme des rythmes scolaires - nouvelles activités périscolaires (nap): conventions de partenariat avec des associations .....	7
· Récompenses aux candidates de l'élection de Miss Gosier .....	7
· Modification des délibérations du 24 septembre 2014 de garantie d'emprunts pour la réalisation de 60 logements à montauban (lautric) le gosier, dont 40 lls et 20 lts .....	7
· Création de postes au tableau des effectifs .....	7
· Adressage de l'impasse cadastrée section bx 902 sis à Dampierre Gosier .....	8
· Prise en charge de la dotation du concours de nouvelles Raoul Georges Nicolo .....	8
· Création d'un budget annexe pour la gestion du palais des sports .....	8
· Délégation de service public pour l'exploitation du palais des sports - choix du délégataire .....	8
· Avenant n° 1 au contrat de mandat d'étude et de réalisation de reconstruction de l'école Eugène Alexis .....	8
· Création de places de stationnement sur le territoire communal .....	8
· Création d'une régie principale pour les opérations d'avances et de recettes de la commune .....	8
· Création d'une régie principale pour les opérations d'avances et de recettes du palais des sports .....	8
· Prise en charge de titres de transport pap/paris/pap au profit de l'association gosier athletic club (gac) en vue de sa participation au championnat de france d'athlétisme 2015 .....	9
· Approbation du contrat de développement durable territorial avec la région guadeloupe (c2dt) .....	9
· Délibération portant modification de la commission communale de sécurité facultative en commission communale obligatoire .....	9
· Compétence aménagement numérique .....	9
· Taux des taxes ménages .....	9
· Budget primitif 2016 de la ville du gosier .....	9
· Budget primitif 2016 de l'office de tourisme .....	9
· Marché de travaux de réhabilitation de la cuisine centrale .....	10
· Subventions de fonctionnement alloués aux associations - exercice 2016 .....	10
· Adoption du projet d'administration et du nouvel organigramme des services .....	10
· Modalités d'attribution de véhicules de fonction et de service aux agents communaux .....	10
· Taux des taxes ménages .....	10
· Délégation de service public pour l'exploitation du casino - choix du délégataire .....	10
· Convention relative à la coordination des activités du centre communal d'action sociale .....	10
· Modification des status du syndicat mixte d'électricité de la Guadeloupe relative à la contribution budgétaire et/ou fiscalisée .....	11
· Adhésion de la communauté d'agglomération Cap Excellence au syndicat de valorisation des déchets (SYVADE) - Modification des statuts .....	11
· Création d'un conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance .....	11
· Abrogation de la délibération cadre n° 5 du 20 août 1998, relative aux aides aux étudiants .....	11
· Riviéra du Levant	
· Création de postes au tableau des effectifs .....	11
· Décision modificative n° 1 au budget primitif 2015 de la Communauté d'Agglomération de la Riviéra du Levant .....	11
· Pacte territorial pour l'insertion .....	11
· Subvention exceptionnelle accordée à l'association Le Volcan de Sainte-Anne dans le cadre de la compétition de charettes à bœufs de Modette Sainte-Anne .....	11





## GOSIER CITÉ (pages 12 à 23)

- Conférence débat «l'imérentalité dans la modernité» ..... 16
- Bal gran moun ..... 17
- Panier de Noël aux centenaires ..... 17
- Budget 2016 : Responsabilité eet ambition ..... 18
- Les projets de la mandature 2014 - 2020 ..... 19
- Marche o Ka ..... 20
- Vœux du Maire aux associations ..... 20
- Vœux du Maire au personnel communal ..... 21

## 12. FOCUS GOZIÉVAL '16

- Classe mobile, éducation numérique ..... 22
- Atelier participatif sur le projet « Espace de loisirs à Petit-Etang, Leroux » ..... 22
- Les jeunes : priorité du conseil de quartier n°1 ..... 22
- Marcher pour diagnostiquer ..... 23
- Remise des prix Miss Gosier 2015 ..... 23



## L'ÉCO DU GOSIER (pages 24 à 25)

### SEMAINE DES COMMERCES DE PROXIMITÉ 24.

- Les visites guidées de l'Office de Tourisme ..... 25
- Eductour ..... 25



## CULTURE & PATRIMOINE (pages 26 à 31)

- Mois du créole ..... 26
- Coup de cœur de la Ville du Gosier : Timalo ..... 27
- Gran Kozé ..... 27
- Remise de récompenses « Prix de la nouvelle Raoul Georges Nicolo » ..... 27
- Club de lecture anglais ..... 28
- Claude KIAVUÉ, Directeur du Palais des Sports ..... 28
- « Une saison de lumière » ..... 29
- Rencontre avec Simone Schwarz-Bart ..... 29
- Nwèl Pakala 2015 ..... 30

### MOIS DU CRÉOLE 26.



Directeur de publication : **Jean-Pierre DUPONT, Maire du Gosier**  
 Rédacteur en chef : **Corinne GÉRION, Directrice Générale des Services**  
 Rédaction : Direction de la Citoyenneté et de la Démocratie Participative, Direction des Affaires Culturelles et du Patrimoine, Direction de l'Attractivité et du Rayonnement Touristique, Direction de la Gestion et de la Prévention des Risques, Médiathèque R.G. NICOLO  
 Secrétariat de rédaction : Direction de la Communication  
 Conception Graphique : Savy ERAVILLE  
 Crédits photographiques : Ville du Gosier, Jacques MIATH, Bruno MICHAUX-VIGNES, Fotolia.  
 Tirage : 14 400 ex. / Impression : CARAÏBES IMPRESSION



Consultez et téléchargez le journal Municipal au format PDF sur le site web de la Ville :

[www.villedugosier.fr](http://www.villedugosier.fr)

> PRINCIPALES DÉCISIONS PRISES PAR LES ASSEMBLÉES

# FLASH ASSEMBLÉES

MUNICIPALITÉ

## CONSEIL MUNICIPAL



### **APPROBATION DU PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)**

Considérant l'avis favorable de l'association des services de l'État en date du 17 mars 2015,  
Considérant que le plan local d'urbanisme tel qu'il est présenté au Conseil Municipal est prêt à être approuvé conformément à l'article L 123-10 du code de l'urbanisme, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'adopter le projet de Plan Local d'Urbanisme de la Ville du Gosier.

**CM 13 AOÛT 2015**

### **PROJET D'EXTENSION ET DE RÉHABILITATION DU CIMETIÈRE COMMUNAL**

Considérant qu'il y a lieu d'agrandir le cimetière communal sur la parcelle cadastrée CB61 afin de palier le défaut d'entretien de nombreuses concessions et tenir compte du vieillissement de la population, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de valider le projet d'extension du cimetière communal ainsi que son plan de financement prévisionnel de 350 000 € inscrit au budget.

**CM 13 AOÛT 2015**

### **CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS ET DE MOYENS ENTRE LA VILLE DU GOSIER ET L'OFFICE DE TOURISME DU GOSIER**

Vu la délibération CM-2011-7S-SAJR-78 en date du 31 août 2011, créant un office de tourisme sous forme de régie dotée de l'autonomie financière, Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'adopter une convention pluriannuelle d'objectifs de moyens entre la Ville du Gosier et l'Office de Tourisme du Gosier qui prévoit notamment l'amélioration de l'accueil et de l'information de la clientèle touristique et locale, le renforcement de la promotion touristique du territoire, l'obtention du classement en catégorie 1 de l'Office de Tourisme, la création d'itinéraires de découverte.

**CM 13 AOÛT 2015**

### **AIDE SPÉCIFIQUE RYTHMES ÉDUCATIFS : AUTORISATION DE SIGNER LA CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA GUADELOUPE**

Vu le décret n° 2013-77 du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires, Le Conseil Municipal décide d'approuver la convention d'objectifs et de financement entre la CAF et la Ville du Gosier qui prévoit les modalités d'intervention et de versement de l'aide spécifique pour les sites d'accueils identifiés d'élèves, les plages horaires du temps péri-scolaire.

**CM 13 AOÛT 2015**

### **RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES - NOUVELLES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (NAP) : CONVENTIONS DE PARTENARIAT AVEC DES ASSOCIATIONS**

Considérant la nécessité de diversifier l'offre éducative sur le territoire du Gosier et la volonté du Maire, en ce sens, de faire appel aux associations ; Considérant l'appel à projet lancé en mai 2015 à l'attention des associations, afin de mener des actions complémentaires au sein des écoles ma-

ternelles, élémentaires et primaires de la Ville pour les enfants de 3 à 11 ans, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'octroyer une subvention aux associations sélectionnées suite à l'appel à projet, pour un montant global de 114 220 €.

**CM 13 AOÛT 2015**

### **RÉCOMPENSES AUX CANDIDATES DE L'ÉLECTION DE MISS GOSIER**

Considérant le fait que l'élection de Miss Gosier est un événement phare de la vie communale,  
Considérant le caractère prestigieux de cette manifestation qui vise à désigner l'ambassadrice du Gosier, laquelle doit prendre part aux manifestations officielles organisées sur le territoire et représenter dignement la ville à l'élection de Miss Guadeloupe pour Miss France,  
Considérant l'importance de l'élection de Miss Gosier et le fort investissement de l'ensemble des candidates durant cette manifestation,  
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver la remise de prix en numéraire aux candidates de Miss Gosier 2015, pour un montant total de 1 580 €.

**CM 22 SEPTEMBRE 2015**

### **MODIFICATION DES DÉLIBÉRATIONS DU 24 SEPTEMBRE 2014 DE GARANTIE D'EMPRUNTS POUR LA RÉALISATION DE 60 LOGEMENTS À MONTAUBAN (LAUTRIC) LE GOSIER, DONT 40 LLS ET 20 LTS**

Vu la demande de modification des montants de garanties d'emprunts de la société d'économie mixte SEMSAMAR en date du 10 juin 2015 pour un total de prêts de 4 651 151 € auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations ;  
Considérant la nécessité de modifier la délibération initiale accordant cette garantie à la SEMSAMAR en date du 24 septembre 2014 pour tenir compte notamment de la nouvelle répartition des lignes de prêt proposée par la Caisse des dépôts et Consignations,  
Le Conseil Municipal, après discussions, décide d'abroger les délibérations CM-2014-6S-DAF-65 et CM-2014-6S-DAF-66 en date du 24 septembre 2014 afférentes à l'octroi de garanties d'emprunts pour la réalisation de logements sociaux à Montauban et d'octroyer sa garantie d'emprunts à hauteur de 100% pour le remboursement d'un prêt d'un montant total 4 651 151€ souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

**CM 22 SEPTEMBRE 2015**

### **CRÉATION DE POSTES AU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Considérant les besoins en personnel de plus en plus qualifié au sein de la commune et les nécessités de service,  
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de créer au tableau des effectifs de la commune, les cinq postes suivants, conformément à la nomenclature statutaire de leurs cadres d'emplois :

- 2 postes de gardien de police municipale à temps complet ;
- 2 postes d'adjoint du patrimoine de 2ème classe à temps complet ;
- 1 poste d'agent d'animation de 2ème classe à temps complet.

**CM 22 SEPTEMBRE 2015**

**ADRESSAGE DE L'IMPASSE CADASTRÉE SECTION BX 902 SISE À DAMPIERRE GOSIER**

Considérant la volonté municipale de garantir un accès facilité sur le territoire du Gosier par un adressage conforme et optimisé,  
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de nommer "Impasse SOLVAR Eugène" l'impasse dont l'assiette foncière est cadastrée section BX numéro 902 de 32a 22ca, sise au lieu-dit Dampierre.

**CM 22 SEPTEMBRE 2015****PRISE EN CHARGE DE LA DOTATION DU CONCOURS DE NOUVELLES RAOUL GEORGES NICOLO**

Considérant que le Prix de la Nouvelle Raoul Georges NICOLO est un événement phare, de nature à accroître le rayonnement culturel de la commune sur l'ensemble du département,  
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'accorder la dotation du "Prix de la Nouvelle Raoul Georges NICOLO" aux trois lauréats désignés par le jury, comme ci-après:

- 1<sup>er</sup> prix : 300 euros ;
- 2<sup>ème</sup> prix : 200 euros ;
- 3<sup>ème</sup> prix : 100 euros.

**CM 22 SEPTEMBRE 2015****CRÉATION D'UN BUDGET ANNEXE POUR LA GESTION DU PALAIS DES SPORTS**

Considérant que l'exploitation du Palais de Sports peut être qualifiée de service public industriel et commercial et que le budget doit être établi conformément à l'instruction budgétaire et comptable,  
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de créer un budget annexe pour la gestion du Palais des Sports et de voter le budget 2015 pour un montant total de 350 000 €.

**CM 15 OCTOBRE 2015****DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC POUR L'EXPLOITATION DU PALAIS DES SPORTS - CHOIX DU DÉLÉGATAIRE**

Vu la délibération du 13 janvier 2015 se prononçant sur le principe de la délégation de service public sous forme de régie intéressée pour l'exploitation du Palais des Sports,  
Vu le rapport établi par la commission de délégation de service public émettant un avis favorable pour l'engagement des négociations avec les candidats ayant déposé une offre,  
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver le choix de la société DJAD PRODUCTION comme délégataire du service public d'exploitation du Palais des Sports, pour une durée de quatre ans à compter du 1er novembre 2015.

**CM 15 OCTOBRE 2015****AVENANT N°1 AU CONTRAT DE MANDAT D'ÉTUDE ET DE RÉALISATION DE RECONSTRUCTION DE L'ÉCOLE EUGÈNE ALEXIS**

Vu la convention de mandat en date du 6 octobre 2011 conclue avec la Société d'Économie Mixte de Saint-Martin (SEMSAMAR) pour la reconstruction de l'école Eugène ALEXIS,  
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver l'avenant n°1 à la convention de mandat conclue avec la SEMSAMAR relative à la reconstruction de l'école Eugène ALEXIS.

**CM 15 OCTOBRE 2015****CRÉATION DE PLACES DE STATIONNEMENT SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL**

Considérant comme nécessaire la création d'emplacements de taxis sur le territoire afin de répondre aux besoins de la population et à ceux d'une clientèle touristique,  
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de créer à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2015, des emplacements de stationnement pour l'exploitation d'un service de taxis.

**CM 15 OCTOBRE 2015****CRÉATION D'UNE RÉGIE PRINCIPALE POUR LES OPÉRATIONS D'AVANCES ET DE RECETTES DE LA COMMUNE**

Considérant le besoin exprimé de regrouper sous une même régie la majorité des recettes et dépenses de la commune,  
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide qu'une régie principale est instituée pour le paiement des dépenses et l'encaissement des recettes à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2015.

**CM 15 OCTOBRE 2015****CRÉATION D'UNE RÉGIE PRINCIPALE POUR LES OPÉRATIONS D'AVANCES ET DE RECETTES DU PALAIS DES SPORTS**

Considérant le besoin exprimé de regrouper sous une même régie la majorité des recettes et dépenses de la commune,  
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'instituer une régie principale pour le paiement des dépenses et l'encaissement des recettes du Palais des Sports et de la Culture du Gosier avec effet au 1<sup>er</sup> novembre 2015.

**CM 15 OCTOBRE 2015**

**PRISE EN CHARGE DE TITRES DE TRANSPORT PAP/ PARIS/PAP AU PROFIT DE L'ASSOCIATION GOSIER ATHLETIC CLUB (GAC) EN VUE DE SA PARTICIPATION AU CHAMPIONNAT DE FRANCE D'ATHLÉTISME 2015**

Considérant que neuf jeunes sportifs du Gosier Athlétic Club (GAC) ont été sélectionnés pour participer au championnat de France de juin/juillet 2015 à Paris, Considérant la volonté de la municipalité du Gosier d'accompagner les jeunes sportifs de son territoire,

Le Conseil Municipal décide, après en avoir délibéré, d'approuver la dépense engagée d'un montant de 4 996,02 € pour la prise en charge de six titres de transport, dans le cadre de la participation au championnat de France d'athlétisme 2015 des cinq sportifs et de leur accompagnateur.

**CM 15 OCTOBRE 2015**

**APPROBATION DU CONTRAT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE TERRITORIAL AVEC LA RÉGION GUADELOUPE (C2DT)**

Considérant la nécessité de mettre en oeuvre les projets communaux inscrits dans le cadre de ce projet de contrat de développement durable territorial 2014-2020, le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide de valider la programmation des projets inscrits dans le cadre du Contrat de Développement Durable Territorial (C2DT) de la Région 2014-2020.

**CM 30 NOVEMBRE 2015**

**DÉLIBÉRATION PORTANT MODIFICATION DE LA COMMISSION COMMUNALE DE SÉCURITÉ FACULTATIVE EN COMMISSION COMMUNALE OBLIGATOIRE**

Considérant la nécessité de se conformer aux nouvelles dispositions fixées par l'arrêté préfectoral n°2015-58/CAB/SIDPC du 1<sup>er</sup> octobre 2015, le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide que la délibération CM-2014-2S-DAAG-09 du 17 avril 2014 est modifiée en ce qui concerne la commission communale de sécurité facultative qui, par la présente délibération, devient obligatoire.

**CM 30 NOVEMBRE 2015**

**COMPÉTENCE AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE**

Considérant les orientations stratégiques arrêtées par la collectivité visant à maintenir son positionnement de ville moderne et dynamique, Considérant qu'un transfert de la compétence aménagement numérique peut se traduire par une perte d'autonomie de la collectivité en matière d'aménagement numérique, Considérant la volonté de la ville du Gosier d'être en mesure de garantir un déploiement homogène des réseaux de communication sur son territoire, Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide de ne pas transférer la compétence aménagement numérique au Syndicat Mixte d'Électricité de la Guadeloupe (SYMEG).

**CM 30 NOVEMBRE 2015**

**TAUX DES TAXES MÉNAGES**

Considérant que l'augmentation des taux permettrait à la municipalité de compenser la baisse de la dotation globale de fonctionnement imposée par le gouvernement, Considérant le produit fiscal global nécessaire à l'équilibre du budget, Le Conseil Municipal après avoir délibéré, décide de voter pour l'année 2016 le taux des taxes locales comme suit :

NATURE DES TAXES	TAUX VOTÉS
Taxe d'habitation	25,72 %
Foncier bâti	10,40 %
Foncier non bâti	20,45 %

**CM 17 DÉCEMBRE 2015**

**BUDGET PRIMITIF 2016 DE LA VILLE DU GOSIER**

Vu le projet de budget primitif présenté par monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver le projet de budget primitif de la ville du Gosier comme suit :

SECTION	DÉPENSES	RECETTES
Fonctionnement	44 488 100,00 €	44 488 100,00 €
Investissement	11 536 000,00 €	11 536 000,00 €
TOTAL	56 024 100,00 €	56 024 100,00 €

**CM 17 DÉCEMBRE 2015**

**BUDGET PRIMITIF 2016 DE L'OFFICE DE TOURISME**

Vu le projet de budget primitif présenté par monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver le projet de budget primitif de l'Office de tourisme du Gosier comme suit :

SECTION	DÉPENSES	RECETTES
Fonctionnement	354 000 €	354 000 €
Investissement	4 609 €	4 609 €
TOTAL	358 609 €	358 609 €

**CM 17 DÉCEMBRE 2015**



**MARCHÉ DE TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA CUISINE CENTRALE**

Considérant que des travaux de réhabilitation de la cuisine centrale sont nécessaires pour le maintien de son agrément et que le coût prévisionnel des travaux s'élève à 800 000 €,  
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver le projet de marché de travaux pour la réhabilitation de la cuisine centrale pour une estimation prévisionnelle de 800 000 € HT.

**CM 17 DÉCEMBRE 2015**

**SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT ALLOUÉS AUX ASSOCIATIONS - EXERCICE 2016**

Vu la circulaire Fillon du 18 janvier 2010, qui modifie le cadre juridique réglementant les subventions des pouvoirs publics aux associations,  
Considérant que l'action des associations concernées par la présente délibération contribue à cet intérêt local et à l'animation du territoire,  
Considérant que la subvention de fonctionnement permet aux associations de mener à bien leur mission et leur projet associatif,  
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'octroyer une subvention de fonctionnement aux associations pour un montant total de 90 000€, d'octroyer une subvention de fonctionnement aux associations signant une convention d'objectifs pluriannuelle, pour un montant total de 238 000€.

**CM 17 DÉCEMBRE 2015**

**ADOPTION DU PROJET D'ADMINISTRATION ET DU NOUVEL ORGANIGRAMME DES SERVICES**

Considérant la nécessité croissante de performance qui pèse sur les communes, compte tenu du contexte budgétaire contraint dans lequel elles évoluent actuellement,  
Considérant la volonté de la collectivité de structurer ses services au sein de pôles de compétences, afin de garantir davantage de cohérence et une meilleure complémentarité au coeur de son administration,  
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de valider le projet d'administration et le nouvel organigramme des services de la Ville du Gosier, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

**CM 17 DÉCEMBRE 2015**

**MODALITÉS D'ATTRIBUTION DE VÉHICULES DE FONCTION ET DE SERVICE AUX AGENTS COMMUNAUX**

Considérant que la mise à disposition d'un véhicule aux agents communaux est subordonnée à une décision préalable de l'organe délibérant de la collectivité territoriale,  
Considérant qu'une délibération cadre est nécessaire pour déterminer l'ensemble des modalités d'attribution de véhicules de fonction et de service aux agents de commune,  
Considérant la nouvelle organisation mise en place au niveau de la collectivité à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016,  
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de fixer l'attribution de véhicules communaux de la façon suivante :

**VÉHICULE DE FONCTION**

Emploi	Directrice Générale des services
--------	----------------------------------

**VÉHICULE DE SERVICE DONT LE REMISAGE EST AUTORISÉ À DOMICILE**

Emploi	Directeur des Services Techniques
	Agents du Pôle Électricité
	Intendant du Pôle Administratif

**CM 17 DÉCEMBRE 2015**

**TAUX DES TAXES MÉNAGES**

Considérant que la ville entend poursuivre son programme d'équipements auprès de la population,  
Considérant que l'augmentation des taux permettrait à la municipalité de compenser la baisse de la dotation globale de fonctionnement imposée par le gouvernement,  
Considérant le produit fiscal global nécessaire à l'équilibre du budget,  
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de voter pour l'année 2016 le taux des taxes locales comme suit :

TAXES	TAUX
TAXE D'HABITATION	25,72 %
FONCIER BÂTI	10,40 %

**CM DU 25 FÉVRIER 2016**

**DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC POUR L'EXPLOITATION DU CASINO - CHOIX DU DÉLÉGATAIRE**

Considérant que la commune a engagé, en application des dispositions des articles L.1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, une procédure de mise en concurrence pour l'attribution de la délégation de service public pour l'exploitation du Casino pour une durée de dix-huit ans,  
Considérant que la SAS GOSIER LES BAINS est la seule entreprise à avoir fait acte de candidature et que son offre a été analysée et retenue par la commission d'ouverture des plis,  
Considérant qu'à l'issue des négociations un accord est intervenu entre la commune et le candidat SAS GOSIER LES BAINS pour l'attribution de la délégation de service public et notamment pour le maintien du taux de prélèvement actuel sur le produit brut des jeux,  
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'attribuer la délégation de service public à la société SAS GOSIER LES BAINS pour une durée de 18 ans, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016.

**CM DU 25 FÉVRIER 2016**

**CONVENTION RELATIVE À LA COORDINATION DES ACTIVITÉS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Considérant que les interventions des services communaux interviennent dans le cadre d'une coopération entre la ville et le CCAS,  
Considérant qu'il convient de formaliser les liens fonctionnels par le biais d'une convention de coordination des activités du CCAS,  
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver la convention cadre, établie entre la ville du Gosier et le Centre Communal d'Action Sociale.

**CM DU 25 FÉVRIER 2016**

### **MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT MIXTE D'ÉLECTRICITÉ DE LA GUADELOUPE RELATIVE À LA CONTRIBUTION BUDGÉTAIRE ET/OU FISCALISÉE**

Considérant que la commune de Gosier est membre du SyMEG et qu'à ce titre elle est amenée à se prononcer sur toutes modifications des statuts dudit syndicat, Considérant que la commune dispose d'un délai de trois mois afin de se prononcer sur la modification statutaire, Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver la modification de l'article 7 " Budget-comptabilité " des statuts du SyMEG.

**CM DU 25 FÉVRIER 2016**

### **ADHÉSION DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION CAP EXCELLENCE AU SYNDICAT DE VALORISATION DES DÉCHETS (SYVADE) - MODIFICATION DES STATUTS**

Vu la délibération du Comité syndical du SYVADE en date du 8 janvier 2016 approuvant l'adhésion de la communauté d'agglomération CAP EXCELLENCE audit syndicat et la modification de ses statuts, Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de voter favorablement à l'adhésion de la communauté d'agglomération CAP EXCELLENCE au SYVADE.

**CM DU 25 FÉVRIER 2016**

### **CRÉATION D'UN CONSEIL LOCAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE**

Considérant qu'il est opportun pour le Conseil Municipal de créer un Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) afin de définir des priorités partagées en matière de prévention et de lutte contre l'insécurité entre les institutions et les organismes publics et privés concernés, Considérant que la coexistence sur un même territoire d'un conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance et de conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance est possible, Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver la création d'un Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance pour la Ville du Gosier présidé par le Maire ou son représentant.

**CM DU 25 FÉVRIER 2016**

### **ABROGATION DE LA DÉLIBÉRATION CADRE N°5 DU 20 AOÛT 1998 RELATIVE AUX AIDES AUX ÉTUDIANTS**

Considérant la volonté municipale de répondre aux besoins des populations fragiles du territoire, Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'abroger la délibération du 5 août 1998 instituant la prime aux bacheliers, de transférer la gestion de cette aide au profit du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et de l'inscrire au règlement des aides facultatives.

**CM DU 25 FÉVRIER 2016**

### **CRÉATION DE POSTES AU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Considérant que la compétence "Collecte des déchets ménagers et assimilés" est reconnue comme une compétence obligatoire des communautés d'agglomération, le Conseil Communautaire décide de créer au tableau des effectifs de la Communauté les postes suivants conformément à la nomenclature statutaire de leurs cadres d'emplois, à savoir :

Pour le transfert de personnel :

16 postes d'adjoint technique de 2e classe à temps complet (dont 1 poste de non titulaire)

- 1 poste d'adjoint technique de 2e classe à temps non complet (25/35)
- 1 poste d'adjoint technique de 1ère classe à temps complet
- 1 poste d'adjoint administratif de 2e classe à temps complet (non titulaire)
- 1 poste d'adjoint d'animation de 2e classe à temps non complet (30/35)

Pour le recrutement de gestionnaire de paie et de carrière :

- 1 poste de rédacteur à temps complet
- 1 poste d'adjoint administratif de 2e classe à temps complet

**CC 17 DÉCEMBRE 2015**

### **DÉCISION MODIFICATIVE N°1 AU BUDGET PRIMITIF 2015 DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA RIVIERA DU LEVANT**

Vu l'arrêté du 27 décembre 2005 modifié relatif à l'instruction budgétaire et comptable des communes et des établissements publics administratifs, le Conseil Communautaire décide d'approuver la décision modificative du Budget primitif 2015:

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DM
011-611 Prestations de service	- 3 516,00
014-73921 Attribution de compensation	3 516,00

**CC 17 DÉCEMBRE 2015**

### **PACTE TERRITORIAL POUR L'INSERTION**

Considérant la nécessité de mettre en place des actions concertées entre les partenaires institutionnels afin d'insérer durablement les bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA) situés sur le territoire intercommunal, Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré décide, de valider le projet de Pacte Territorial d'Insertion annexé à la présente délibération.

**CC 17 DÉCEMBRE 2015**

### **SUBVENTION EXCEPTIONNELLE ACCORDÉE À L'ASSOCIATION LE VOLCAN DE SAINTE-ANNE DANS LE CADRE DE LA COMPÉTITION DE CHARENTTES À BOEUF DE MODETTE À SAINTE ANNE**

Considérant l'intérêt économique, culturel et sportif que présente une telle manifestation, le Conseil Communautaire décide d'accorder une subvention de 3 000 € à l'Association "Le Volcan de Sainte-Anne" dans le cadre de la compétition de charettes à boeufs à Modette Sainte-Anne le 11 novembre 2015.

**CC 17 DÉCEMBRE 2015**

> ACTIONS MUNICIPALES

# GOSIER CITÉ

ÉVÈNEMENT



FOCUS

## GOZIEVAL '16

### UN ÉVÈNEMENT EN OR !

*Premier temps fort de la saison carnavalesque 2016, le Goziéval s'est déroulé du 7 janvier au 3 février. Cette édition a regroupé toutes les animations en lien avec le carnaval au Gosier, avec un événement phare : la grande parade du dimanche.*





## OUVERTURE DU GOZIÉVAL'16

Jeudi 7 janvier en début de soirée, s'est tenue la cérémonie officielle d'ouverture du Goziéval sur l'Esplanade de la Rénovation avec en liminaire les allocutions de José SÉVERIEN, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire, de Ghislaine GISORS, adjointe au Maire et Vice-Présidente de la Commission Jeunesse Animation Loisirs et de David GILLOT, Président du Komité Gozié Kannaval (KGK). Il faut souligner que le KGK est l'acteur incontournable de l'organisation de l'événement, ayant en charge toute la partie opérationnelle de terrain. Cette cérémonie d'ouverture a été l'occasion d'offrir au public présent une exposition de costumes des groupes du Gosier : Restan la, Ti Kan'no et Prestan's, un spectacle de danse de la troupe Djok, ainsi qu'une méga zumba animée par Steeve Ségor, chorégraphe du groupe carnavalesque Double Face et dont la réputation n'est plus à faire.



Ouverture Officielle



La Méga Zumba animée par Steeve SÉGOR



Les costumes de carnaval exposés



Ti Kan'no

## «RIPAJ A MAS», LE DÉBOULÉ DES GROUPES À PEaux

Vendredi 8 janvier, place au traditionnel déboulé de groupes à peaux (groupe a po), en référence à la peau du cabri tendue sur les tambours des musiciens. Le déboulé a réuni 7 groupes venus de diverses communes de Guadeloupe. Le "son du mas" a résonné de Belle-Plaine à l'Anse Tabarin et le public, ravi, a pu être témoin des différents arrêts des groupes effectuant des "break". Le plus célèbre a été celui du groupe Klé la qui a enflammé les spectateurs au carrefour du Pélican, jouxtant l'église Saint-Louis.



La foule a pleinement profité du spectacle



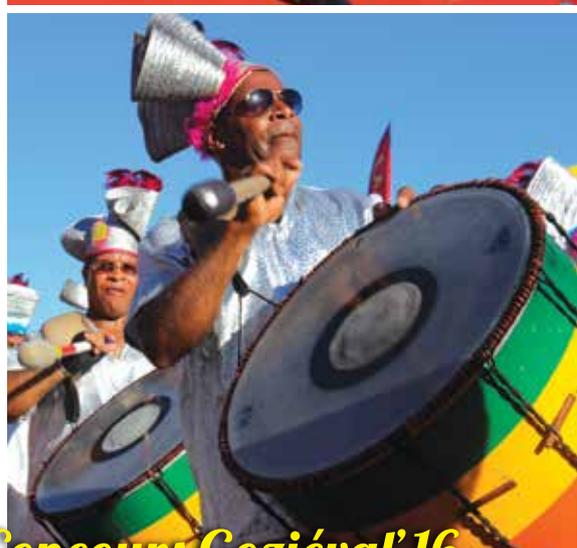
L'Anse Tabarin, point d'arrivée des groupes à peaux



# > GOSIER CITÉ

## LA GRANDE PARADE

Dimanche 10 janvier, la grande parade du Goziéval fut un succès immense ! La ponctualité de la parade a bien été soulignée par les participants et les spectateurs. Dès 15h, le défilé - comprenant une quarantaine de groupes répondant au thème "Festival de couleurs" - a charmé le public attentif. Les groupes qui s'étaient inscrits au concours ont présenté chacun des chorégraphies devant les membres du jury installés sur le parvis de la Poste. Pour l'occasion, l'association Karukéra Association Handicapés Moteurs Adultes (KAH-MA) a été l'invitée d'honneur de la parade. Ses membres ont ouvert le défilé, rappelant la vraie nature du carnaval : une grande fête pour tous et par tous.



## Résultats du Concours Goziéval'16

### GROUPES À « SYNTHÉ »

- 1<sup>er</sup> - Pikan
- 2<sup>ème</sup> - Ti Bwa
- 3<sup>ème</sup> - Volcan

### GROUPES À CAISSES CLAIRES

- 1<sup>er</sup> - Magistral
- 2<sup>ème</sup> - Double Face
- 3<sup>ème</sup> - Avan Van

### GROUPES À « TI MASS »

- 1<sup>er</sup> - Mass Moul Massif
- 2<sup>ème</sup> - Tonshi Mass'
- 3<sup>ème</sup> - Original Mass





## L'IDENTITÉ DU CARNAVAL DU GOSIER : LE PASS GOZIÉVAL

Pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, le Pass Goziéval, véritable passeport carnavalier, a été proposé aux touristes. Il leur permet de vivre une expérience unique et authentique au cœur même de la parade carnavalesque. Cette action mise en place par l'Office de Tourisme a été saluée non seulement par le public mais par les professionnels

du tourisme et la presse. Ce Pass Goziéval répond à un triple objectif :

- promouvoir l'identité touristique du territoire
  - conserver et valoriser le patrimoine traditionnel
  - favoriser un développement économique dynamique et maîtrisé
- Cette année, des touristes ont donc pu déambuler

au rythme de diverses sonorités au sein du groupe Ti Kan'no et au sein du groupe Jénès Gozié, précédé par le char musical. Il est important de souligner qu'une journaliste du quotidien France-Antilles a fait le choix de participer au Pass Goziéval pour partager l'expérience vécue par les touristes.



◀ Ghislaine Gisors, élue en charge du carnaval du Gosier



## VAVALAMO ▶

Le carnaval s'est également célébré le samedi 30 janvier avec le «Carnavalecture» ! Les enfants ont pu s'exercer aux différents ateliers créatifs et ludiques proposées par la médiathèque R.G. Nicolo.



## TI GOZIÉVAL ▶

Les enfants aussi ont eu droit à leur carnaval mercredi 3 février ! Sous la supervision de la Direction de l'Éducation, les petits carnavaliers ont su ravir le public venu très nombreux pour l'occasion.



Les animatrices de la Direction de l'Éducation récompensées par Jean-Pierre William, conseiller municipal





## Conférence débat : “L’imparentalité dans la modernité”



L'exercice de la parentalité devient de plus en plus complexe (famille recomposée, famille monoparentale, beau-parentalité, homoparentalité, procréation médicalement assistée, évolution juridique et nouveaux droits, etc.) et interroge nos pratiques en tant que parents, futurs parents, professionnels. La diversification des types de familles résulte d'une série de mutations observées depuis une trentaine d'années : déclin et précarisation de l'institution du mariage, multiplication des options relatives à la vie en couple, dissociation entre conjugalité et parentalité, lesquelles se prêtent à diverses combinaisons, stables ou en alternance.

En outre, des compositions et recompositions familiales apparemment similaires recouvrent des situations variées et de plus en plus complexes.

Le Vendredi 4 décembre 2015 au Palais des Sport, le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville du Gosier a organisé le séminaire “L'imparentalité dans la modernité” sur le thème de la parentalité en collaboration avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT).

Le néologisme d'«imparentalité» créé pour l'occasion par Amélie BLEMAND, l'assistante sociale du CCAS renferme en son sein toutes les incapacités et les freins relatifs à l'exercice d'une parentalité bien vécue. **Ce néologisme n'est en rien une forme de stigmatisation mais une manière de poser un mot sur une problématique. Il faut oser déconstruire cette notion pour mieux la reconstruire.**

En France, de manière générale, et en Guadeloupe singulièrement, les transitions sociétales de toutes natures viennent impacter l'ordre établi et défier les systèmes de valeurs en place.

L'objectif visé par ce séminaire était de dresser un état des lieux des situations familiales sur notre territoire, permettre une réflexion partagée par les institutions, les professionnels et les parents, dans l'exercice de leurs prérogatives respectives. Le succès de l'événement a montré qu'il était nécessaire d'organiser une telle rencontre afin de permettre aux professionnels et au public d'échanger mais surtout de sortir de cette « zone de confort » afin de pousser une réflexion autour de la thématique de l'homoparentalité. Le parterre d'intervenants allant de l'historien, au sexologue, du sociologue à la psychologue ainsi que de professionnels de la médiation familiale a permis de nourrir les échanges. La directrice de l'enfance et de la famille du Conseil Départemental avait endossé le rôle de modérateur.

Le CCAS a été satisfait des retours de cette première édition, qui n'aurait pas été possible sans la participation du CNFPT et de Raymond OTTO, sociologue.



Lise CUIRASSIER, Conseil Départemental, Line CITTÉ-SABLON, docteur en sexologie clinique, Raymond OTTO, sociologue anthropologue et Thierry MIATTI, sexologue





# Bal gran moun !

Depuis 1991, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et la municipalité organisent chaque année une fête en l'honneur des aînés de la ville.

Il s'agit de permettre à ces personnes de se retrouver dans une ambiance chaleureuse, de leur faire oublier les tracas du quotidien - parfois même de la maladie - et enfin de rompre l'isolement.

Cette nouvelle édition s'est déroulée le samedi 17 octobre 2015 au Palais des Sports du Gosier.

Organisée à l'origine durant les fêtes de fin d'année, cette manifestation a eu lieu dans le cadre de la semaine bleue (semaine nationale des retraités et des personnes âgées).

Pour la première fois, un déjeuner dansant a été offert à plus de 150 invités âgés de 65 à 75 ans. Des prestations musicales, de chant, de danse et un défilé de mode ont ponctué le repas servi à table. Durant l'après-midi, l'occasion a été donnée aussi aux séniors d'interpréter quelques pas de danse sur une musique de Martine Sylvestre et du groupe « Les atours ».

Après le goûter et l'incontournable « chaudéau - gâteau », la journée s'est terminée par la distribution d'un petit présent.

Aux dires de tous, ce rendez-vous annuel très attendu fut un succès sous cette nouvelle formule.

## PANIER DE NOËL AUX CENTENAIRES

Depuis deux ans, les administrateurs du CCAS vont à la rencontre des aînés de la ville dans le cadre des fêtes de fin d'année pour remettre un panier de Noël. Il s'agit d'un moment dédié à l'échange avec les personnes qui sont pour la plupart isolées et reçoivent peu de visites.

Au sein de chaque quartier, les administrateurs se sont retrouvés au contact de la population et ce sur deux jours. À cette occasion, les centenaires de la ville, âgés de 100 à 108 ans, ont été rencontrés.

Cette action a vocation à s'inscrire dans la durée au bénéfice des aînés de la ville, afin de rompre l'isolement et de favoriser le mieux vivre ensemble.



Michelle COUPPÉ DE K / MARTIN, Conseillère municipale et Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale



Ebéné BRIGITTE, élu et Madame BEZIAT née MERI-NICOLO Anasthasie



Michelle COUPPÉ DE K / MARTIN, élue et Madame SOULÉZ née COZEMA Alexandrine



Les élus et Madame MARTIAL née MERI Irena





# Le budget 2016 : responsabilité et ambition

Le budget 2016 est particulier à plus d'un titre, à commencer par la date de son adoption : le 17 décembre 2015...

Mesure forte annoncée par le chef d'édition, l'adoption du budget avant le début de l'exercice est un acte novateur qui témoigne de l'ambition d'améliorer la qualité de la gestion des deniers publics. Le contexte, très contraint, est lui aussi singulier. En effet, plusieurs facteurs entrent en jeu :

- La poursuite de l'effort de réduction des dépenses imposée par le désengagement de l'Etat : 300 000 € prévisionnels de dotation globale de fonctionnement en 2016 ;
- Un effort d'économie de gestion de la collectivité de 4,5 M€, dont 1 M€ en 2016 ;
- Un programme d'équipements de 35 M€ à réaliser, dont 10,5 M€ dès 2016 ;
- La nécessité de maintenir les indicateurs financiers de la collectivité à des niveaux acceptables grâce à la mobilisation de toutes les sources de financement possibles.

## Répartition par politique publique

### • Développement social et solidarités : 17,4 M€

Action sociale, petite enfance, éducation, jeunesse, cohésion sociale, prévention de la délinquance.

### • Attractivité et optimisation des ressources du territoire : 14 M€

Promotion touristique, attractivité du territoire (fête du nautisme, gestion et animation des marchés), équité fiscale, suivi et contrôle des délégations de services publics.

### • Aménagement du territoire, des infrastructures et du développement durable : 11,2 M€

Aménagements, urbanisme, habitat, entretien du patrimoine : bâtiments communaux, voirie, réseaux et espaces verts.

### • Citoyenneté et animation de la vie locale : 4,5 M€

Soutien aux associations (subventions, formation), conseils de quartiers, politiques sportive et culturelle.

### • Performance et modernisation de l'action publique : 4 M€

Services à population (Etat Civil, élections, cimetière), sécurité et prévention des risques (ERP), archives communales.

### • Sécurité, prévention et tranquillité publique : 3 M€

Police Municipale, points sécurité sorties des écoles, Passeports et cartes d'identité.

### • Administration générale et Cabinet du Maire : 2,3 M€

Moyens généraux, pilotage, coordination, évaluation des politiques publiques, communication

Quatre impératifs marquent donc cet exercice budgétaire :  
**RATIONALISATION, OPTIMISATION, PRIORISATION ET RIGUEUR.**

**Budget global de 56 millions d'euros :**

**Section de fonctionnement : 44 millions €**

**Section d'investissement : 11 millions €**

**Un effort d'économie de gestion de la collectivité :  
4,5 M€ dont 1 M€ dès 2016**

# Les projets de la mandature 2014 - 2020

9 projets ambitieux sont inscrits au projet pluriannuel d'investissements dont le terme est fixé à 2020.



## PROJET 1 : AMÉNAGEMENT DE L'ANSE CANOT

Les centres d'intérêt de plein air de la ville étant pour la plupart basés sur le littoral, il convient d'aménager celui-ci dans le but de le valoriser. Ce projet concerne le sentier piéton à l'Anse Canot qui sera doté entre autres de coins de détente, restauration et d'équipements sportifs.

Coût total : 450 000 €



## PROJET 2 : ECOLE EUGÈNE ALEXIS

Actuellement située au plateau Saint-Germain, jouxtant l'église, l'école Eugène Alexis ne répond plus aux normes de sismicité. Il convient donc de la reconstruire sur le terrain de l'ancienne salle Maris-Stella sur la route menant à Belle-Plaine.

Coût total : 5 000 000 €



## PROJET 3 : EXTENSION DU CIMETIÈRE COMMUNAL

Aujourd'hui, le cimetière communal est arrivé à saturation. Il convient de l'étendre en place et lieu de l'actuel emplacement de l'école Eugène Alexis, qui sera déplacée à Belle-Plaine (voir projet 2) et de le pourvoir en matière d'équipements réglementaires.

Coût total : 3 800 000 €



## PROJET 4 : RENOVATION DU STADE ROGER ZAMI

Ce projet vise à réhabiliter le stade de Montauban en termes de normes sportives et réglementaires. L'opération consistera en la réfection de la piste d'athlétisme, la mise aux normes fédérales, la réfection de la pelouse (pelouse synthétique) et la réfection du tunnel de secours pour les joueurs et les arbitres.

Coût total : 2 500 000 €



## PROJET 5 : LA MAISON DES ARTS ET DE LA CULTURE

La démocratisation culturelle, le soutien aux pratiques artistiques et la valorisation du patrimoine sont des missions culturelles que Le Gosier doit renforcer. La maison des arts et de la culture répond à ces missions. Elle sera située en lieu et place de l'actuelle Maison des jeunes et de la culture (MJC) à Montauban, à proximité du stade.

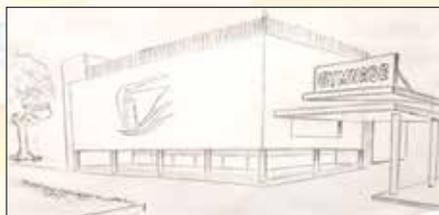
Coût total : 4 500 000 €



## PROJET 6 : ESPACE DE LOISIRS DE PROXIMITÉ DE LEROUX

La démocratie de proximité mise en oeuvre par la Ville dès 2008 à travers des conseils de quartiers a permis aux habitants d'être force de propositions. Ainsi, ce projet a été proposé par les habitants eux-mêmes. Ce lieu de socialisation valorisera le quartier et favorisera les échanges inter générationnels ainsi que le développement d'activités sportives et culturelles.

Coût total : 450 000 €



## PROJET 7 : GYMNASSE OMNISPORT

Ce projet vise à construire un équipement sportif d'envergure - 44 x 24 m - afin de permettre aux associations sportives et aux établissements scolaires de bénéficier d'une structure complémentaire pour le développement de leur activité.

Coût total : 2 500 000 €



## PROJET 8 : RÉHABILITATION DE LA CUISINE CENTRALE

Afin de poursuivre l'application de la réglementation, la Ville du Gosier doit procéder à la remise aux normes de la cuisine centrale qui facilitera les conditions générales de stockage et de production des repas.

Coût total : 730 000 €



## PROJET 9 : CONSTRUCTION DES ATELIERS COMMUNAUX

L'amélioration des conditions de sécurité et d'hygiène implique que les nouveaux ateliers communaux doivent être construits sur le même site que le pôle administratif, à Périnet, ceci pour poursuivre les efforts de rationalisation et de mutualisation des équipements.

Coût total : 1 000 000 €



Infos



## MARCHE O KA

Dans le cadre du mois du créole, l'association Manaatan Go d'actu, en partenariat avec la Ville du Gosier a organisé la 2<sup>ème</sup> édition de la «Marche O Ka» le samedi 24 octobre 2015.

Cette marche nocturne d'environ 15 km s'est pratiquée sur route et dans la campagne du Gosier.

Avant le début de la marche, l'association a mis à l'honneur Marzence ISMAËL, dernier commandeur de léwòz en activité, âgé de 99 ans.

José MENERVILE et Robert NICOLO ont quant à eux offert une prestation de chant de léwòz au commandement.



Jean-Pierre DUPONT, maire du Gosier



## ASSOCIATIONS

### Voeux du Maire aux associations et aux conseils de quartiers

**Vendredi 22 janvier 2016, Jean-Pierre DUPONT, Maire du Gosier s'est adressé aux présidents d'associations, aux membres des Conseils d'Administration des associations ainsi qu'aux Conseillers de quartiers pour leur adresser ses vœux.**

Dans une ambiance conviviale, les invités ont été accueillis à la salle Léopold Hélène de l'Hôtel de Ville par les élus et par les agents de la Direction de la Citoyenneté et de la Démocratie Participative.

En liminaire, Jean-Yves FRÉDÉRIC (Directeur Général Adjoint « Citoyenneté et Animation de la Vie locale ») a annoncé l'ouverture officielle de la soirée ainsi que le programme. C'est dans une mise en scène quasi théâtrale que les conseillers de quartiers ont présenté leurs différents projets.

Jean-Pierre DUPONT, applaudi par l'auditoire, a rappelé le rôle incontournable des associations du Gosier dans l'animation du territoire ainsi que la nécessaire démocratie de proximité impulsée par les conseils de quartiers. La forte adhésion à ces conseils depuis le 1<sup>er</sup> semestre 2015 témoigne de l'intérêt porté à ses instances.

En conclusion, le Maire a rappelé que la collaboration avec les services, les élus, les associations et les conseils de quartiers est précieuse.

Christian THÉNARD, Adjoint au Maire et Vice-Président de la commission *Vie associative et démocratie participative*, s'est adressé au public en établissant un bilan de toutes les actions menées non seulement en termes d'animation du territoire, mais aussi de dynamique de fonctionnement des associations. Les assises des associations ont permis de bien mesurer les besoins de ces dernières, notamment sur le volet formation. La mise en place de conventions pluriannuelles conforteront les relations entre les différents acteurs de la collectivité. Et c'est parce que Le Gosier a cette forte tradition culturelle et de solidarité que les associations et les conseils de quartiers jouent un rôle essentiel pour la population.



Christian THENARD, adjoint au maire et Vice-Président de la Commission Vie Associative et Démocratie Participative



Les associations, élus et administratifs de la Ville du Gosier.



ÉVÉNEMENTS

LES RETRAITÉS DE LA VILLE MIS À L'HONNEUR

## Vœux du Maire au personnel communal 2016 : mémorables !

*Le 16 janvier 2016 s'est tenue la traditionnelle soirée des vœux du Maire au personnel municipal.*

*Temps fort de la vie de la collectivité, cet évènement a été particulièrement marquant cette année.*

C'était tout d'abord la première cérémonie (à cette fonction) de la nouvelle Directrice Générale des Services, Corinne GÉRION. Tout en adressant ses vœux à ses collègues et aux élus, elle a rappelé la philosophie de la nouvelle organisation, applicable depuis le 1<sup>er</sup> janvier, basée sur la recherche permanente de performance, d'amélioration du service et d'innovation.

Et des innovations, il y en eu !

À commencer par l'accueil des convives par des statues vivantes particulièrement réussies.

Autre évènement marquant : l'interprétation par les agents de la pièce de théâtre "Pawòl la Vi" puis d'un flash mob proposés par la Direction Animation, Jeunesse et loisirs et la

Direction des Affaires Culturelles et du Patrimoine. Réunissant des agents de services et de générations différents, le spectacle fut d'une qualité telle que les acteurs furent ovationnés.

Le Maire du Gosier, enfin, a souligné l'importance de cette cérémonie pour réaffirmer le lien fort entre le chef d'édilité et le personnel - qu'il s'agisse d'ailleurs d'agents en service ou sur le départ. Ainsi, fidèles à la tradition, les élus du Gosier ont honoré les agents ayant fait valoir leurs droits à la retraite.

Une manière de faire part de la reconnaissance de la Ville envers les agents et retraités de la collectivité, qui partagent avec les élus la même ambition : faire rayonner Le Gosier toujours plus fort, toujours plus loin !



Jean-Pierre DUPONT,  
Maire du Gosier



Corinne GÉRION,  
Directrice Générale des Services



«PAWÒL LA VI»,  
PIÈCE DE THÉÂTRE INTERPRÉTÉE PAR LES AGENTS DE LA COLLECTIVITÉ



Patrice PIERRE-JUSTIN et Ghislaine GISORS, adjoints au maire avec l'artiste SADIK



Vu au Gosier



## CLASSE MOBILE ÉDUCATION NUMÉRIQUE

Mardi 26 janvier 2016, l'école maternelle de Grand-bois a bénéficié de l'installation de « la Classe Mobile » en présence de l'équipe HP France.

Il s'agit de 6 tablettes numériques à destination des élèves. Ces dernières ont pour but d'optimiser les pratiques pédagogiques en initiant les enfants à l'utilisation des nouvelles technologies. Ce projet a été mis en place et financé par la Ville du Gosier.



Madame BORDELAIS-SOULEZ, directrice de l'école maternelle de Grand-Bois.

## DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

# Atelier participatif sur le projet « Espace de Loisirs à Petit-Etang, Leroux »

« Le Gosier proche de tout, surtout de vous », plus qu'un slogan !

Dans le cadre du projet d'aménagement d'un espace de loisirs à Petit Etang (Leroux), la Ville a souhaité proposer aux habitants un exercice de démocratie participative innovant : un atelier participatif.

Ainsi, le samedi 30 janvier 2016, au local de l'association de Leroux Avenir Club, les habitants, associations et membres du conseil de quartier n°2, ont participé à cet atelier leur permettant de collaborer de manière active à la conception du projet.

L'atelier avait pour objectif de :

- Conforter les attentes des habitants,
- Définir les priorités attendues,
- Échanger sur les usages futurs de l'espace à créer,
- Valider les enjeux d'aménagement.

Il s'est déroulé en deux parties :

- 1<sup>ère</sup> partie : Réponse au questionnaire,
- 2<sup>ème</sup> partie : Restitution en temps réel des réponses de groupes - Débat.

Afin d'aider les participants à bien formuler leurs suggestions, des référents du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE), dont 4 architectes spécialisés,

ont accompagné les différents groupes.

Ainsi, les propositions faites autour de cette démarche ont été le fruit d'une réflexion commune menée par une trentaine de participants, de façon ludique et conviviale.

Certains élus et administratifs avaient fait le déplacement.

Cette action était co-pilotée par la Direction de la Citoyenneté et de la Démocratie Participative et la Direction de l'Aménagement et de l'Urbanisme.



## CITOYENNETÉ

# Les jeunes : priorité du conseil de quartier n°1



Suite à ses dernières réunions de travail, le Conseil de Quartier n°1 a choisi d'œuvrer, dans un premier temps, sur la thématique de la Jeunesse.

À ce titre, il a opté pour un questionnaire afin de recenser les besoins et attentes des jeunes. L'objectif étant de se servir de ce diagnostic pour être force de propositions sur tout ce qui contribuera à améliorer la vie de quartier pour les jeunes.

Lors des réunions, chaque habitant a pu faire part de ses propositions sur le choix des questions, la méthodologie à mettre en place et le mode de diffusion.

Ainsi, il en est ressorti la volonté d'avoir un contact direct avec la population. L'enquête de terrain constitue donc un moyen d'information fiable, qui permet aux conseillers, accompagnés des associations, de se déplacer de quartier en quartier, et d'échanger et expliquer la

démarche directement aux personnes interrogées. 7 rencontres ont été programmées dans toutes les sections du conseil de quartier 1.

Cette collaboration s'effectue avec les associations œuvrant sur le territoire du quartier 1 : Labrousse, Mieux Vivre à Mathurin, Flè a Mango, Belle-Plaine, Grande-Ravine, Pointe de la Verdure. Les visites se sont déroulées du 29 décembre 2015 au 23 janvier 2016.

À l'issue de l'analyse des réponses, une réunion sera organisée à destination des jeunes, afin que le conseil de quartier fasse part à la collectivité des propositions retenues.

### Le conseil de quartier n°1 regroupe :

**Bas-du-Fort, Labrousse, Mascotte, Rejou, Mathurin, Marcel, Goyave, Barbès, Labouaye, Chablis, La Jarre, Gourdenave, Le bourg, Grand-Baie, Poucet, Pointe de la Verdure, Montauban, Belle-Plaine, Faraux, Perinet, L'houëzel, Dampierre, Grande-Ravine, Besson, Mare à Bwè.**



DÉMOCRATIE DE PROXIMITÉ

## Marcher pour diagnostiquer

**Suite à ses dernières réunions de travail, le conseil de quartier n°3 a choisi de mettre en place un diagnostic en marchant.**



L'objectif de cette démarche est de permettre de pointer, par la réalisation d'un diagnostic fait en marchant, les défaillances qui touchent de manière générale le quartier, mais aussi les forces permettant d'agir collectivement.

Le rapport établi sur cette base servira de point de départ pour élaborer les futures propositions

d'actions et de projets qui contribueront à améliorer le cadre de vie des quartiers.

Cette méthode offre également une occasion de mobiliser les personnes qui habitent la section et échanger et partager sur les différentes visions d'un même quartier et capitaliser tous les constats.

**Le conseil de quartier n°3 regroupe :**

**Saint-Félix, Dunoyer, Salines, Pliane, Belle-Place, Bellevue/sud, Bellevue/Nord, Providence, Mare-Gaillard, Simonet, Kervenou Cocoyer, Bernard, Beline, Petit-Havre, Beaumanoir, Jacotière, Michaux 1 et , Digue Vieux Bertin**

ÉLÉGANCE

## Remise des prix *Miss Gosier 2015*

**L'Office de Tourisme du Gosier a organisé la Cérémonie de Remise des Prix de l'élection de Miss Gosier 2015-16, le 28 novembre 2015 à l'Auberge de la Vieille Tour. Candidates, partenaires, prestataires, élus et administratifs, ont été conviés à assister à la remise des lots attribués à chaque candidate.**

L'élection avait eu lieu le vendredi 31 juillet 2015 au Palais des Sports du Gosier, sur la thématique « Eau, Source de Vie et de Voyage ». La soirée a débuté avec les souhaits de bienvenue de la Directrice de l'Office de Tourisme Sylvie MERI-DESBOIS, et les remerciements de Nadia CELINI, Vice-Présidente de l'Office de Tourisme pour la généreuse contribution de tous les partenaires, la mobilisation de l'ensemble des acteurs qui ont permis le succès de la manifestation. Les intervenants ont également été vivement remerciés : coiffeurs, maquilleurs, stylistes, coach, chorégraphe et enfin le Président de Jury, Harry MEPHON. Après la présentation de chacune des candidates, le public a pris plaisir à redécouvrir Ingrid BLEMAND, Miss Gosier 2015-16 et Prix du Patrimoine, Ashley SYLVESTRE, 1ère Dauphine et Prix de la Sympathie, Perrine GUYON, 2ème Dauphine et Prix du Plus Beau Sourire, Natacha BORDELAIS, Prix Internet, Nadja SYLVESTRE, Prix du Maillot de Bain, Prescille ADOLPHE, Prix de l'Élégance. Noémie TOURNIER, Prix de la Tenue de soirée, était excusée. La cérémonie a laissé place aux échanges autour d'un cocktail dinatoire.



De gauche à droite : José SEVERIEN - 1<sup>er</sup> adjoint, Corinne GÉRION - Directrice Générale des Services, Ingrid BLÉMAND - Miss Gosier 2015 et Nadia CELINI, Adjointe au maire



Perrine GUYON, 2<sup>ème</sup> dauphine au côté de Yvan MARTIAL et Maggy THOMAR, élus



Natacha BORDELAIS, prix Internet, entourée de Marlène BORDELAIS et Adrienne LAMASSE, Conseillères Municipales



Un cadre sobre et élégant

# > ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE DE LA VILLE L'ÉCO DU GOSIER

CAUSERIE - DÉBAT

## SEMAINE DES COMMERCE DE PROXIMITÉ



**La ville et ses partenaires ont mis, le temps d'une matinée, l'accent sur le lolo pour rappeler sa dimension patrimoniale et économique.**



Une causerie, suivie de débats sur le devenir des « lolos d'antan » et « sur l'avenir des métiers d'hier et d'aujourd'hui », ont su tenir en haleine un public pluri-générationnel pendant toute la matinée à la salle Léopold Hélène, le 17 octobre 2015.

Des intervenants de la CCIIG, du CTIG, et de la CMA ont animé les échanges, parfois vifs.

En effet, l'existence des lolos est remise en cause dans une économie où la concurrence est redoutable par l'émergence des grandes enseignes.

Cependant, pour d'autres, l'essence même des lolos représente le patrimoine et la culture guadeloupéenne qu'il faut préserver à tout prix. Elle est l'histoire et la mémoire guadeloupéenne de ce commerce de proximité.

La question est de savoir comment faire cohabiter ces petits métiers en voie d'extinction dans cet univers impitoyable de notre société

moderne. La projection d'un film réalisé par la Ville du Gosier a permis d'exposer succinctement le quotidien de trois lolos appartenant à trois familles gosériennes - RENE, MONTOUT et JEANNE.

Ces lolos font partie du patrimoine de la Guadeloupe, ils appartiennent à de grandes familles du Gosier et font prendre au mot « proximité » tout son sens.

Face à une chaîne de petits libre-services qui sont organisés et qui travaillent en réseau, la solution pour moderniser et pérenniser les lolos résiderait dans la transmission selon Jocelyn LOLLIA, dit Mack Jo, couturier depuis 30 ans. Pour lui « à chaque fois qu'un lolo disparaît, c'est un peu l'âme du coin qui s'en va, le lien social qui s'effrite, les valeurs d'antan s'estompent. »

Aujourd'hui, les lolos mais aussi d'autres commerces de proximité, à l'instar du cordonnier ou couturier, doivent être accompagnés dans ce combat où la concurrence règne ; ils doivent être confortés dans leur rôle de lien social dans les quartiers par la collectivité selon Jocelyn MARTIAL, élu de la Ville du Gosier et Vice-président de la Commission Développement Économique et Tourisme.



Exposition de certains objets caractéristiques des « lolos d'antan »



TOURISME

# Les visites guidées de l'Office de Tourisme

Depuis près de 3 ans, l'Office de Tourisme du Gosier propose des circuits de visite. Conçus pour les touristes en priorité, ils sont bien entendu ouverts aux guadeloupéens désireux de découvrir ou de redécouvrir la ville du Gosier.

Les visites guidées se déroulent donc sur toute la saison touristique allant de novembre à avril. Désormais connues et attendues, ces animations touristiques ont permis aux visiteurs et aux locaux d'explorer la commune. Les circuits de visites sont commentés par des associations du territoire (suivant la section qui est visitée), par des personnalités (en fonction du site ou du thème) et aussi par l'association Caloucaera Guides qui est partenaire de cette action touristique.

Les visites guidées sont payantes et la réservation est obligatoire.

Informations : Office de Tourisme du Gosier - 0590 84 80 80 / mail : officetourisme@villedugosier.fr / site internet www.villedugosier.fr



Calendrier des prochaines visites :

- > Samedi 9 avril 2016  
**Le Gosier entre ruralité et urbanité : le bourg et le chemin pavé**
- > Samedi 23 avril 2016  
**Histoire et religions du Gosier**

TOURISME

# Éductour dans les îles de Guadeloupe : escale au Gosier

*En visite dans les îles de Guadeloupe, une dizaine d'agents de voyages canadiens ont fait escale au Gosier.*

Le tour-opérateur « Exotic Tour », spécialiste des voyages organisés dans le monde, a mis en place un « Éductour » du 20 au 28 janvier 2016 à destination des agents de voyage canadiens.

Il s'agit de voyages ou de circuits de promotion et d'information proposés gratuitement aux agences de voyages et tour-opérateurs. Le but est de permettre à des professionnels de se mettre dans la peau des touristes afin de les inciter à proposer la destination à leurs clients. C'est ainsi que le 27 janvier, les agents de voyage canadiens ont pu découvrir la station balnéaire du Gosier.

La matinée a débuté à 8h30 avec la visite des hôtels Karibea. Récemment rénovés, ceux-ci ont rouvert leurs portes dans un cadre plus moderne et chaleureux. Les agents de voyage ont pu découvrir les nouveaux aménagements et y déguster un petit-déjeuner occidental.

Aux alentours de 10h, les agents de voyage canadiens ont ensuite découvert le Musée Costumes et traditions de Périnet et assisté à un atelier « Maré Tèt » avec Claude et Camélia Bausivoir, propriétaires du Musée. C'est au restaurant « Chouchou Gourmand » (ancien Bobisto), situé à l'en-

trée de la plage de la Datcha, que s'est poursuivie l'excursion pour une dégustation de plats locaux.

Après le déjeuner, les agents de voyage avaient le choix entre des activités nautiques ou un après-midi détente à l'îlet du Gosier avant de rejoindre leurs hôtels.



Les touristes canadiens et leurs accompagnateurs à l'hôtel Karibea avec la Directrice de l'Office de Tourisme du Gosier et Jocelyn Martial, élu

# > ACTIVITÉS CULTURELLES & PATRIMONIALES AU GOSIER

# CULTURE & PATRIMOINE

CULTURE & PATRIMOINE

## MOIS DU CRÉOLE



“ Comme chaque année, la ville du Gosier a répondu à l'appel du Conseil Départemental qui organise le mois du créole et harmonise le programme des différentes collectivités de la Guadeloupe. Le thème choisi cette année, «Nou ka sanm san sanm», était l'occasion idéale de confronter nos pratiques locales avec celles de nos voisins caribéens hispanophones et anglophones. La ville du Gosier, quant à elle, a fait le choix de s'intéresser aux pratiques culinaires de chacun à partir de produits comme le manioc, que nous avons en commun avec les îles environnantes mais que nous utilisons autrement, chaque île ayant ses particularismes. Ce programme, qui s'adressait tant aux enfants qu'aux adultes, a permis d'abord aux scolaires de découvrir une fabrique de manioc au Gosier, tandis que le « Gran kozé sur la biodiversité » attirait un public très curieux de découvrir les différentes façons de consommer et d'utiliser ce que nous avons localement tout en s'ouvrant aux pratiques de nos voisins caribéens.

”

## Coup de coeur de la Ville du Gosier : TiMalo

*S'il est un auteur Guadeloupéen qui puise dans son patrimoine et sa culture les ressources lui permettant de trouver l'inspiration pour écrire une oeuvre, c'est bien Thierry Malo, plus connu sous le nom de TiMalo.*



TiMalo, poète / slameur / auteur / compositeur / interprète

Lors de la soirée de présentation, Gilda Gonfrier, Directrice de la Médiathèque Raoul Georges Nicolo et modératrice pour l'occasion, a proposé que les échanges se fassent en créole pour rester dans le thème du mois du créole. TiMalo a indiqué en liminaire au public, qu'il ne lui était pas possible d'user d'une autre langue pour écrire son roman. L'évidence du créole s'imposait à lui en raison de l'environnement décrit et de la singularité des personnages. Il dit s'inspirer de Michaël Connelly qui sait bien mettre en scène les intrigues multiples et de John Irving pour sa faculté de description.

Dans le cadre du mois du créole, Le Gosier a invité TiMalo vendredi 9 octobre 2015 à présenter son dernier ouvrage "Dyablès", paru en 2015.

Un roman fantastique intégralement écrit en créole guadeloupéen, en réaction aux violences faites aux femmes, notamment celles survenues durant l'année 2012. L'auteur a débuté l'écriture de son roman en mai 2013 et l'a poursuivie jusqu'en novembre 2014. Il décrit à travers ce roman les rapports conflictuels existants entre les hommes et les femmes.

Le public, déjà conquis par l'oeuvre de TiMalo, qui s'est fait connaître dans le milieu des années 2000 pour ses différents textes déclinés en slam, a principalement mis l'accent sur la difficulté qu'il pourrait rencontrer à la lecture d'un roman entièrement rédigé en créole. En effet, pour bon nombre de personnes, le créole ne peut être lu à voix basse. C'est alors que TiMalo invite différentes personnes de l'assemblée à lire des extraits de "Dyablès", à haute voix. Chacun est alors surpris de la fluidité de sa propre lecture. TiMalo précise qu'au départ, lire à haute voix permet de s'imprégner de l'ambiance, du décor et de l'environnement et qu'au fur et à mesure, le texte se lit tout naturellement à voix basse. La langue créole a été codifiée dans le courant des années 70 par Hector Pouillet et Sylviane Telchid selon des règles phonétiques universelles. Elle est donc devenue une langue à la portée de tous tant dans sa lecture que dans son écriture. Des efforts doivent être poursuivis afin de la faire vivre.

TiMalo fait donc partie de ces auteurs qui travaillent à sa préservation, à son évolution et à sa diffusion.

Après plusieurs lectures d'extraits et de témoignages sur l'enseignement de la langue créole, l'auteur a annoncé qu'il lui sera impossible de traduire lui-même son roman en français, car les éléments qui y sont présentés ne lui inspirent aucune autre langue que le créole. Il laissera donc ce travail à un traducteur expérimenté, dont c'est le métier.

TiMalo a été invité à présenter son ouvrage en Angleterre et au Viêt Nam. La culture et la langue créole savent donc s'exporter, prouvant ainsi que parler créole, loin de se refermer sur soi, c'est s'ouvrir au monde.

## Gran Kozé

*Retour en images sur le Gran kozé du mercredi 14 octobre 2015 autour de la biodiversité, une richesse pour notre santé, une force pour l'économie des îles de Guadeloupe.*



Paméla OBERTAN, chercheuse guadeloupéenne



Savana LAURENT, Diététicienne

## Remise des récompenses «Prix de la nouvelle Raoul Georges Nicolo»



La cérémonie de récompenses du «Prix de la nouvelle Raoul Georges Nicolo» s'est déroulée vendredi 18 décembre 2015 à la Médiathèque du même nom, en présence de Marie-Flore Désirée, adjointe au Maire en charge de la culture, de Gilda Gonfrier, Directrice de la Médiathèque et de Marie-Chantal Francillette, Directrice des Affaires Culturelles et du Patrimoine de la Ville du Gosier.

L'appel à textes lancé en janvier 2015 a permis à 7 nouvelles en herbe de proposer des nouvelles sur le thème imposé «Emergence».

Le palmarès :

- **Marie-Catherine Ferrand** a remporté le 1<sup>er</sup> Prix pour la nouvelle « La prodigieuse claque ». Elle reçoit la somme de 300 €.
- **Mélanie Leroux** a remporté le 2<sup>ème</sup> Prix pour la nouvelle « Dernier vaisseau ». Elle reçoit la somme de 200 €.
- **Vincent Ricolvi** a remporté le 3<sup>ème</sup> Prix pour la nouvelle « Nouvelle vague ». Il reçoit la somme de 100 €.

Le président du jury, M'Bitako, a félicité tous les participants et leur a prodigué de précieux conseils sur la technique d'écriture de nouvelle, un style littéraire encore trop peu pratiqué par les écrivains guadeloupéens.

Vu au Gosier



### CLUB DE LECTURE ANGLAIS

Le premier club de lecture anglophone s'est tenu mercredi dernier à la médiathèque, autour du livre « Our auntie Rosa », de Sheila McCauley. Cet ouvrage décrit une série de témoignages et anecdotes de la famille de Rosa Parks sur son engagement de militante des droits civiques, aussi bien que sa personnalité de femme discrète mais forte, pleinement engagée à lutter contre l'injustice et les discriminations, aux côtés de Martin Luther King, de la NAACP, du Black Power. Considérée comme une véritable icône aux Etats-Unis, et récipiendaire de nombreuses médailles et hommages nationaux, la femme qui s'est tenue debout en restant assise, est reconnue comme l'une des figures les plus importantes du XX<sup>ème</sup> siècle. N'ayant pas eu d'enfants biologiques, elle fut pourtant une seconde mère pour ses 14 neveux et nièces, et considérée à jamais comme la mère des droits civiques.

Cette belle rencontre a rassemblé 25 personnes pour la plupart anglophiles.

Ce fut une réussite, tant la qualité et la quantité de son auditoire était comparable aux autres clubs de lecture habituels.



PERSONNALITÉ

## Claude KIAVUÉ, Directeur du Palais des Sports



### QUELLE AMBITION COMPTEZ-VOUS DONNER AU PALAIS DES SPORTS ?

Le projet que nous avons pour le Palais des Sports est en effet très ambitieux. Nous voulons valoriser au mieux ce bel équipement afin de lui permettre d'occuper une place centrale dans la vie sportive et événementielle de la Guadeloupe, sans oublier de le doter d'un important volet culturel. D'ores et déjà, le Palais accueille nombre de spectacles d'envergure, avec des fréquentations allant de 3 000 à 6 000 personnes (Claudia Tagbo, Viviane Emigré, Admiral T, Jean Yves Rupert, Steel Pulse, Tabou Combo, Jamel Debbouze, etc...). Il offre une jauge maximale de 5 000 personnes sur une date (avec 3 000 places assises). C'est le seul équipement de la Guadeloupe (hormis les stades) qui ait cette capacité et c'est un atout important pour nous, compte tenu d'une meilleure acoustique et des avantages que représente pour le public un espace couvert et sécurisé, bien ventilé et doté d'un vaste parking. Le renforcement de l'équipe va dans le sens d'une amélioration conséquente des conditions d'accueil et de production, afin que nous puissions à la fois abaisser nos coûts d'accueil et optimiser la réception de publics aussi nombreux dans les meilleures conditions possibles. Dans le même temps, nous avons pour projet de proposer des spectacles adaptés à de plus petites jauges, dans le dojo, afin d'élargir notre activité à la vie culturelle et artistique de l'archipel. Notre ambition est également de multiplier les opportunités d'accueil dans le domaine de l'événementiel, avec une amélioration de notre offre et aussi la pérennisation de plusieurs salons chaque année, à l'image de celui « du bien être et de la santé » qui se tient ici depuis 2013. Enfin, la création et le soutien d'événements sportifs pluridisciplinaires est également un de nos objectifs majeurs.

### QUELLE SERA LA PLACE DU SPORT ET DES ASSOCIATIONS DU GOSIER ?

Pendant l'année 2015, le Palais des sports a accueilli 17 clubs sportifs dont 4 seulement ne sont pas issus de la ville du Gosier. Il accueille aussi des lycéens de Baimbridge, du Jardin d'Essai, de l'école juive ainsi que les étudiants du STAPS. La progression de ses usagers habituels est passée de 833 personnes en mai 2013 à 1 523 en mai 2014 puis à 2 113 en mai 2015. Compte tenu de la place prépondérante des clubs gosériens, on peut mesurer son impact sur la population de la commune. Une réorganisation liée à la nouvelle Délégation de Service Public (DSP) a entraîné un réajustement des paiements des clubs sportifs qui a pour objet que tous participent à la couverture des frais de fonctionnement, d'entretien et de maintenance d'un tel équipement (7 268 m<sup>2</sup>). Notre implication croissante dans la vie artistique et culturelle concernera parallèlement nombre d'associations qui agissent dans ce domaine au niveau de la ville. Nous sommes aussi partie prenante chaque année en septembre à la rentrée des associations du Gosier qui permet à nos clubs sportifs de présenter leurs activités à la population tout en nous insérant au tissu associatif local. Enfin, notre volonté est, pour le premier semestre 2016, de nous associer pleinement aux événements sportifs de la ville qui concernent les activités que nous présentons au Palais, comme la compétition de gymnastique du 21 février, la Coupe d'escrime de la ville du Gosier le 10 avril et le Kimono d'Or (karaté) le 14 mai. Un tournoi de futsal est également en préparation et nous accueillons la plupart des matches du GGB (basket).

### QUELS SONT LES ÉVÈNEMENTS À VENIR DE PORTÉE NATIONALE OU INTERNATIONALE ?

Nous sommes en train de créer les conditions pour recevoir des événements sportifs de portée nationale ou internationale, notamment par la rénovation et l'amélioration de nos équipements et aussi par des prises de contact à tous les échelons dans cette perspective. Cette dimension est par ailleurs déjà atteinte par la programmation d'artistes de renom, et par le Festival International des Cultures Urbaines de la Guadeloupe Hip Hop Sessions qui s'est tenu fin octobre au Palais des Sports et qui a accueilli des artistes des USA et d'une dizaine de pays voisins de la Caraïbe.

Bon nombre de spectacles d'envergure nationale ou internationale sont programmés en 2016, tels que celui de la troupe du Jamel Comedy Club le 26 février, ou encore l'immense cantatrice Barbara Hendricks le 21 avril et la belle comédie musicale - créée à Paris en 2015 - Gospel sur la Colline qui sera présentée les 27 et 28 mai. D'autres belles surprises sont à venir !



LITTÉRATURE

## Rencontre avec Simone Schwarz-Bart

*Joan DÉGLAS et Johanne DAHOMAS, deux jeunes guadeloupéennes férues de littérature antillaise, ont présenté lors de la séance de rentrée du club de lecture Ascodela le dernier roman que Simone Schwarz-Bart a signé avec son mari, à titre posthume, André Schwarz-Bart.*

"L'ancêtre en Solitude" est un très beau roman qui raconte la lignée de la femme Solitude sur trois générations.

L'histoire se passe en Martinique où Louise est vendue à Madame de Montaignan. Elle aura trois filles dont Hortensia. Sa petite fille s'appelle Mariotte. Trois générations de femmes pour raconter la sortie de l'esclavage, la place de la religion et de la Bible, le pouvoir de l'écrit et la misère.

"J'ai aimé ce roman", dit une participante, "parce que c'est une histoire de femmes".

Avec ce roman, Simone Schwarz-Bart fait œuvre généalogique dans la grande lignée des romans antillais, mais elle fait aussi œuvre historique car l'Histoire - la fin de l'esclavage - est le théâtre où se joue la destinée de la descendance de Solitude.

Auteure majeure de la littérature Antillaise, Simone Schwarz-Bart a fait l'honneur au club de lecture d'annoncer la prochaine parution de la suite de cette grande œuvre qu'elle avait entreprise avec son mari et qu'avec courage elle reprend aujourd'hui. Il a été question avec le public de l'accueil de « Pluie et Vents sur Télumée Miracle ». Un accueil qui laisse encore bien des années après des souvenirs amers à cette grande dame qui a vu remettre en question sa légitimité à parler des classes populaires en langue française.



Marie-Chantal Francillette, Directrice des Culturelles et du Patrimoine, Simone Schwarz-Bart et Gilda Gonfier, Directrice de la Médiathèque



ARTS PLASTIQUES

## "Une saison de Lumière" à la médiathèque

Du 27 novembre au 18 décembre 2015, la médiathèque du Gosier exposait les plasticiens connus et reconnus Antoine Nabajoth et Hébert Hédau qui ont présenté au public le résultat de leurs derniers travaux de recherche artistique. Intitulée « Une saison de lumière », l'exposition invitait le public à pénétrer dans l'univers de ces peintres et à entendre leur compréhension de la Guadeloupe en mutation et plus généralement de l'évolution de l'univers caribéen. Le public était nombreux au vernissage, parmi lequel on comptait nombre de plasticiens guadeloupéens comme Michelle Chomereau-Lamothe, Pierre Chadru et bien d'autres encore. Les écoles n'ont pas été oubliées et des visites ont été programmées. Les professeurs et les élèves ont pu échanger avec les plasticiens à travers cette fenêtre sur l'art.



Une exposition qui a su trouver son public



TRADITION

## Nwèl Pakala 2015

**Les fêtes de fin d'année ont été l'occasion pour la direction des affaires culturelles et la médiathèque Raoul Georges Nicolo, de proposer un programme s'adressant à tous les publics.**

Ainsi pour les tout-petits, deux animations ont été proposées, dont le spectacle « Bonheur où es tu ? » de la compagnie « Sauterelles à nageoires ». Présenté devant une salle comble, il a été une belle démonstration de philosophie adaptée au public jeune. À travers sa quête du bonheur, la petite Lison de l'histoire rencontrera sur son chemin toutes sortes d'obstacles et de sentiments différents personnalisés ; mais avec sa détermination, elle finira par trouver ce pourquoi elle avait pris le chemin.

Toujours à la Médiathèque, les petits ont assisté à un conte en pyjama. En effet, la manifestation « Lire en pyjama », inédite au Gosier, a accueilli plus de 80 enfants ravis de cette expérience peu habituelle, dans un décor féérique. Cette action a été mise en place par Murielle MONTOUT de la Médiathèque Raoul Georges Nicolo, accompagnée des initiatrices du concept, les bibliothécaires Sylvana ARTIS et Patricia NAVET. Un bel exemple de coopération à travers le réseau des bibliothèques de Guadeloupe.

Le public familial a assisté au film « Le Père Noël », projeté en plein air sur le parc du Calvaire. Un beau moment de suspense et de rire avec les aventures de ce petit garçon qui entame un *road movie* avec un cambrioleur qu'il croit être le père Noël.

Le public était présent en nombre pour le « Mawché Pannyé a nwèl » et l'animation musicale proposée par l'association « Lov a bay » tandis que le traditionnel chanté nwèl « Nwèl Pakala » attirait encore une fois un public important venant du Gosier, de la Guadeloupe et aussi d'ailleurs, en ce début de saison touristique. Le groupe Nwèl a gogo, accompagné d'Éric NÉGRIT, a emballé la foule du boulodrome. En avant-première, la comédie musicale présentée par l'association des enfants de chœur du Gosier avait enchanté le public, de même que la prestation de la bien connue et très appréciée association Restan la, qui a gratifié le public d'un « Bodé a Nwèl » très entraînant.



Les artisans du mawché pannyé Nwèl Pakala



Un public généreux



## Chanté nwèl

Le traditionnel Chanté nwèl, samedi 19 décembre 2015 au bouledromme de la Datcha.

Eric NÉGRIT en plein Show

## Concert de piano



Concert de piano classique sur thème de Noël avec Tomasz Szczepanski et son école de musique.



## Lire en Pyjama

Les enfants nombreux ont écouté attentivement...

... Les liseuses de contes, Sylvana, Patricia et Muriel

